



# **LES ENJEUX SECURITAIRES ET ENERGETIQUES DANS L'ESPACE ADRIATIQUE**

08 FEVRIER 2015

N° 2014 1050083582 – EJ court 1505621864

Le ministère de la Défense fait régulièrement appel à des études externalisées auprès d'instituts de recherche privés, selon une approche géographique ou sectorielle, visant à compléter son expertise interne. Ces relations contractuelles s'inscrivent dans le développement de la démarche prospective de défense qui, comme le souligne le dernier Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, « *doit pouvoir s'appuyer sur une réflexion stratégique indépendante, pluridisciplinaire, originale, intégrant la recherche universitaire comme celle des instituts spécialisés* ».

Une grande partie de ces études sont rendues publiques et mises à disposition sur le site du ministère de la Défense. Dans le cas d'une étude publiée de manière parcellaire, la Direction générale des relations internationales et de la stratégie peut être contactée pour plus d'informations.

***AVERTISSEMENT : Les propos énoncés dans les études et observatoires ne sauraient engager la responsabilité de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie ou de l'organisme pilote de l'étude, pas plus qu'ils ne reflètent une prise de position officielle du ministère de la Défense.***



**EPS 2014-01**

**« Les enjeux sécuritaires et énergétiques dans l'espace adriatique »**

**NOTE 1**

**L'Adriatique, miroir des différends et rivalités  
dans les Balkans occidentaux**

# Sommaire

---

## **L'ESPACE ADRIATIQUE ET SON *HINTERLAND* : ENTRE DIFFICULTÉS POLITICO-ÉCONOMIQUES ET HÉSITATIONS ÉNERGÉTIQUES..... 6**

<b>1.1. Les Etats membres de l'Union européenne .....</b>	<b>6</b>
Italie, Grèce, Slovénie : tentations énergétiques et stabilité politique .....	6
Une Croatie toujours en transition.....	8
<b>1.2. Les candidats à l'UE : des trajectoires complexes .....</b>	<b>10</b>
Bosnie-Herzégovine et Monténégro : le spectre de la mauvaise gouvernance.....	10
L'affirmation de l'Albanie.....	12
<b>1.3. L'<i>hinterland</i> balkanique .....</b>	<b>14</b>
Serbie-Kosovo : une difficile normalisation .....	14
L'ARYM en voie de durcissement.....	16

## **RISQUES SÉCURITAIRES ET MENACES POTENTIELLES POUR LA STABILITÉ RÉGIONALE .....17**

<b>2.1. Une façade adriatique comptant de nombreux différends.....</b>	<b>17</b>
Accès à la mer de la Slovénie .....	17
Le contournement du port de Neum.....	18
Les bouches de Kotor.....	19
Une difficile gestion commune des ressources adriatiques.....	21
<b>2.2. Des tensions continentales pouvant impacter l'espace adriatique.....</b>	<b>21</b>
Vingt ans après Dayton, une Bosnie-Herzégovine toujours fragile.....	23
Monténégro et Albanie : deux pays moins exposés.....	24
L'ARYM, source d'inquiétude majeure .....	25

## **ÉLÉMENTS DE CONCLUSION .....26**

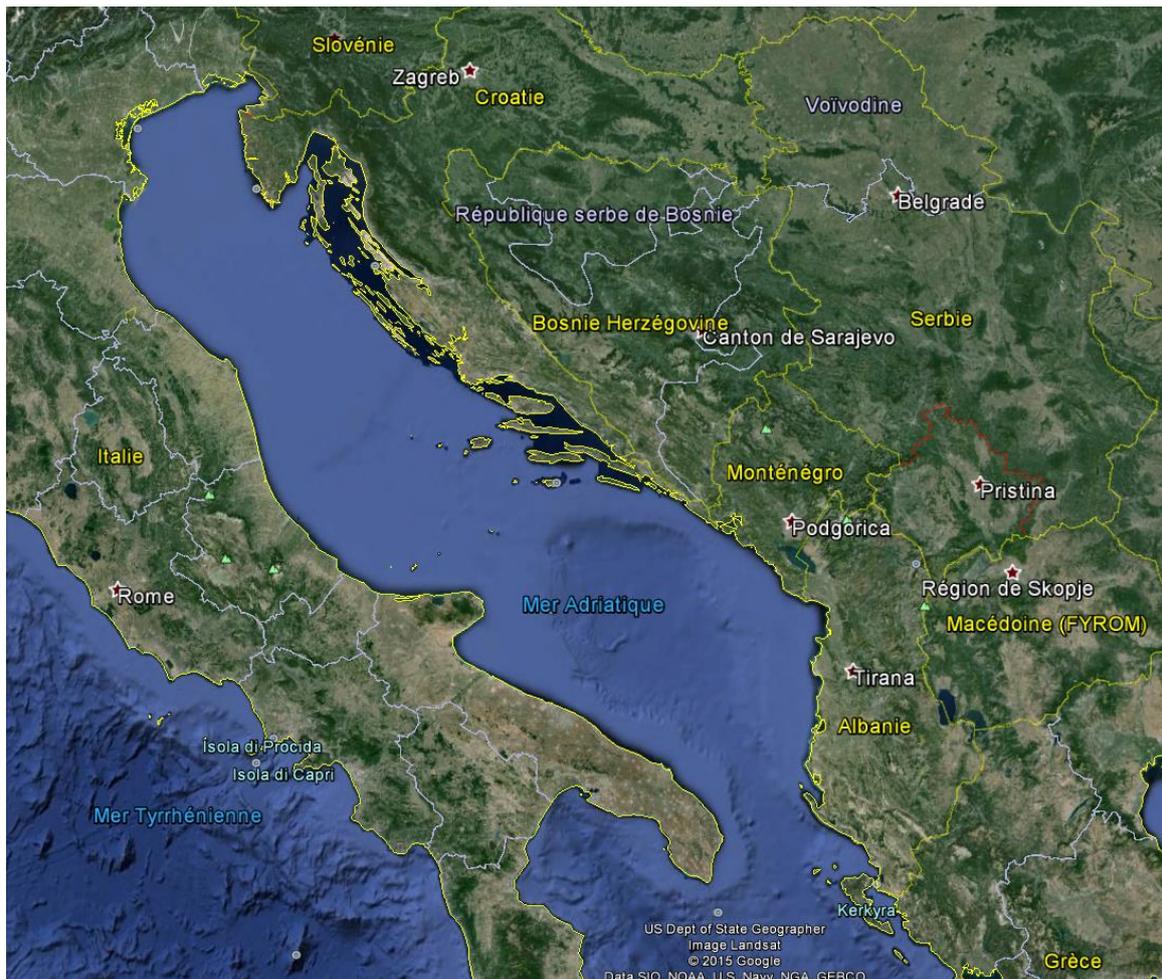
## **ANNEXE : les projets de pipelines dans la région.....28**

La zone adriatique est clairement pacifiée et deux Etats supplémentaires riverains de cette mer (Slovénie, Croatie) ont rejoint l'Union européenne ces dernières années. Le conflit en ex-Yougoslavie paraît bien loin, de nos jours et celui du Kosovo, pourtant plus récent, n'éveille plus vraiment de passion en Europe occidentale. L'Albanie connaît une évolution positive et si le Monténégro est parfois mentionné comme étant quelque peu en marge de la légalité, cela ne perturbe pas outre mesure la stabilité régionale. Certes, le problème posé, depuis près de vingt ans, par le *statu quo* politique, économique et social de la Bosnie-Herzégovine, reste préoccupant, mais ne fait pas partie des priorités européennes.

Si l'intégration ou l'association de certains de ces Etats à l'Union européenne ou à l'OTAN a représenté un progrès non négligeable, cela n'a pas contribué à effacer les rancœurs ou les litiges. Tout au plus ces derniers ont-ils été contenus, mais sans être véritablement réglés sur le fond. Les acteurs de l'espace adriatique sont concernés dans leur ensemble par ces phénomènes, tout comme leur *hinterland*, les Etats les plus jeunes demeurant les plus fragiles.

Au-delà des tensions ethniques, des différends territoriaux et des problèmes de gouvernance, les choix énergétiques des pays de la région sont tout aussi indicatifs des jeux d'alliance et constituent à ce titre d'importants éléments d'analyse qui seront pris en compte (mais explorés plus en profondeur dans la note n°3 de la présente étude – voir toutefois p. 23 pour une représentation cartographique).

### L'espace adriatique



Source : capture d'écran depuis GoogleEarth

## L'ESPACE ADRIATIQUE ET SON *HINTERLAND* : ENTRE DIFFICULTÉS POLITICO-ÉCONOMIQUES ET HÉSITATIONS ÉNERGÉTIQUES

---

Avoir une vue d'ensemble de la problématique régionale implique de ne pas se limiter aux seuls Etats riverains de l'Adriatique et accorder une attention particulière aux autres Etats constitutifs des Balkans, voire à un *hinterland* un peu plus lointain, car les interactions sont réelles et les sujets de préoccupation souvent transnationaux.

### 1.1. Les Etats membres de l'Union européenne

---

Italie, Grèce, Slovénie : tentations énergétiques et stabilité politique

---

Italie, Grèce et Slovénie sont les trois plus anciens membres de l'UE dans la région. Stables malgré les turpitudes de leur vie politique, ces Etats ne constituent pas une réelle source d'inquiétude – bien que l'arrivée au pouvoir de Syriza et sa volonté de renégocier certains aspects liés au remboursement de la dette publique grecque agite quelque peu les chancelleries d'Europe occidentale. Toutefois, ces trois pays se distinguent par leur implication dans le projet South Stream porté par la Russie (et dont l'opposition de la Commission européenne semble, pour l'heure, avoir eu raison<sup>1</sup>). En effet, l'unanimité communautaire n'empêche pas les Etats membres de faire valoir leurs intérêts à l'occasion, sujet dont il convient de dire un mot.

L'Italie, engagée dans South Stream via le géant ENI, est ainsi actuellement en délicatesse avec Bruxelles. Rome a, fait marquant, pris la présidence du Conseil de l'UE peu après que Matteo Renzi ait plaidé la cause de South Stream au mois de juin<sup>2</sup>, ce qui n'a pas manqué d'irriter la Commission européenne. L'avis défavorable réservé à l'examen du budget 2015 de l'Italie (appréciation également transmise le 23 octobre à la Slovénie, à l'Autriche, à la France et à Malte) n'est peut-être pas totalement sans connexion avec cet épisode<sup>3</sup>.

L'attention portée sur Athènes concerne davantage les évolutions politiques en lien avec l'accession au poste de Premier ministre d'Alexis Tsipras. Toutefois comme l'Italie, la Grèce est, dès le départ, partie prenante directe dans le projet South Stream par l'intermédiaire de l'entreprise DESFA. L'arrêt du projet ne semble toutefois pas avoir inquiété les autorités grecques, dans la mesure où le projet TAP (Trans Adriatic Pipeline) transiterait également par leur territoire. La Grèce a toujours, par ailleurs, un différend avec l'Albanie, au sujet de la zone économique exclusive (ZEE). En dépit des déclarations rassurantes de M. Samaras, le Premier ministre grec de l'époque, en février 2014, le sujet n'en reste pas moins délicat. En effet, si un accord bilatéral sur la délimitation de la ZEE, sur les eaux territoriales et sur le plateau continental existe effectivement depuis 2009, le processus de ratification et de validation est toujours en cours. De plus, si les deux pays ont vocation à s'entendre dans la perspective du projet TAP, la présence dans la coalition gouvernementale du parti des Grecs indépendants (ANEL), formation nationaliste et conservatrice dont le leader Panos Kamménos a obtenu le ministère de la Défense, ne permet pas d'exclure une remise en question de l'accord.

---

<sup>1</sup> Le 1<sup>er</sup> décembre 2014, Vladimir Poutine a annoncé que la Russie renonçait à la construction du gazoduc du projet South Stream. Le fait que certains participants au projet n'ont apparemment pas été consultés auparavant laisse toutefois planer le doute sur le caractère définitif de cette reculade. Les prétextes du refus bulgare et des obstacles mis en place par l'UE sont sans aucun doute annexes. Il faut également rappeler que le projet South Stream a déjà été gelé à plusieurs reprises par le passé.

<sup>2</sup> Plamen Orecharski, le Premier ministre bulgare, en visite à Rome, affirmait dès le 28 mai sur les ondes de la radio nationale bulgare que M. Renzi s'était déclaré favorable à la construction du gazoduc South Stream. Mais on ne peut que conjecturer sur le rôle et les convictions de Federica Mogherini, la nouvelle chef de la diplomatie européenne, que certains dirigeants d'Europe orientale ont décrite comme étant trop proche du Kremlin, allant, pour la Lituanie, jusqu'à ne pas voter en sa faveur.

<sup>3</sup> Sans en tirer de conclusions hâtives, il est d'ailleurs intéressant de noter, dans ce contexte, que trois des cinq pays cibles des réprimandes de Bruxelles se sont prononcés, à un moment ou un autre, en faveur du projet russe.

La **Slovénie**, qui a rejoint l'UE en 2004, est à présent complètement intégrée. Pour autant, le partage, entre Ljubjana et Zagreb, des eaux territoriales dans le golfe de Piran est toujours soumis à arbitrage. Dans une situation économique compliquée (deuxième vague de récession depuis 2011), elle a deux axes d'effort en cours : l'assainissement du secteur bancaire et la consolidation budgétaire. En ce qui concerne South Stream, il a été reproché à l'ancien Premier ministre, Madame Alenka Bratusek, réputée très proche du milieu énergétique, de ne pas avoir fait preuve d'une grande opposition à la proposition russe alors qu'elle était en fonctions. Certains ont vu une relation de cause à effets dans sa signature d'un accord, entre Gazprom et le groupe slovène Geoplin Plinovodi<sup>4</sup>, qui concernait la création d'une entreprise mixte chargée de réaliser une étude de faisabilité sur le passage de South Stream, puis de construire et d'exploiter le gazoduc en Slovénie<sup>5</sup>. Cet épisode – sans en être la seule raison – n'est sans doute pas totalement étranger au rejet de la candidature de Madame Bratusek à la vice-présidence de la Commission Juncker.

En 2012, la Slovénie avait déjà rappelé à la fois son orientation centre-européenne et son souci d'autonomie politique en étant associée aux travaux du Groupe de Visegrad et aux initiatives sur le bassin du Danube<sup>6</sup>. Elle avait en outre amorcé depuis cette époque un net rapprochement avec la Russie et la Biélorussie, bloquant par exemple une décision européenne visant à sanctionner des personnalités biélorusses engagées dans des négociations avec des entreprises slovènes. Après avoir tenté en vain de récupérer la zone d'influence yougoslave dans les pays arabes, la Slovénie a, comme un certain nombre de pays centre-européens, pris un virage marqué en direction de l'Azerbaïdjan et du Kazakhstan<sup>7</sup>. Bien que située sur la façade adriatique, la Slovénie réaffirme sa volonté de ne pas apparaître comme un Etat balkanique, ni comme uniquement tournée vers l'Europe de l'ouest.

## Une Croatie toujours en transition

---

La **Croatie**, dernier Etat admis au sein de l'UE, réfute également avec vigueur l'orientation balkanique qu'on lui prête encore régulièrement. S'il est vrai qu'un fort tropisme allemand et autrichien, pour des raisons historiques, persiste à Zagreb, la tendance s'était infléchi ces dernières années avec, en 2010, l'élection à la présidence d'Ivo Josipovic, issu du parti social-démocrate croate (SDP), formation de centre gauche (Berlin avait d'ailleurs boycotté sa cérémonie d'investiture). Ceci étant, un retour aux contacts privilégiés avec l'Allemagne devrait s'opérer dans les prochains mois suite à la victoire de Kolinda Grabar-Kitarović, candidate du parti nationaliste Union démocratique croate (HDZ) aux élections présidentielles de janvier 2015.

---

<sup>4</sup> « Russia, Slovenia Set Up South Stream JV », NEFTE Compass, 24 mars 2011.

<sup>5</sup> On notera par ailleurs que l'Autriche avait rejoint cette hypothétique « solution slovène » le 29 avril 2014 et devait bénéficier d'une dérivation directe de la branche nord de South Stream, censé arriver à Baumgarten, via la Hongrie. A noter que la compagnie pétrolière autrichienne ÖMV, qui fait d'ailleurs partie du projet South Stream, a préparé le terrain à sa consœur russe depuis plusieurs mois dans les Balkans, les stations-service de l'enseigne autrichienne étant brusquement devenues des points de vente Gazprom "Gazprom launches gas station network in Bosnia", B92, 25 juillet 2013.

<sup>6</sup> La Slovénie a signé la Convention pour la protection du Danube en 1994.

<sup>7</sup> Ces deux pays sont les pays cibles de l'agence slovène de promotion des échanges selon le site du Ministère des Affaires étrangères.

La population croate, avec un taux de participation d'à peine environ 25 %, a paru témoigner d'un certain désenchantement pour l'UE lors des dernières élections européennes de mai 2014. Boudant ces élections, les Croates ont en fait voulu marquer leur mécontentement contre leur propre gouvernement, en raison des promesses non tenues de 2013, du très fort taux de chômage et de la quasi-faillite de certains secteurs économiques (constructions navales, agriculture). Pour pallier cette situation plus que délicate, la Croatie, après l'avoir fait pour la Slavonie orientale, vient, le 2 janvier 2015, d'ouvrir l'Adriatique à la prospection pétrolière et gazière, ce qui pourrait raviver le différend bilatéral avec la Slovénie<sup>8</sup>. Trois consortiums vont donc, pendant cinq ans, lancer des recherches et effectuer des forages dans les eaux territoriales et sur le littoral croates. Les réserves semblent très importantes et Zagreb espère devenir un pendant méridional de la Norvège. A noter toutefois qu'aucune étude sur l'impact écologique n'a été réalisée. De prime abord, cette décision constitue un pari risqué car l'impact environnemental pourrait détruire une autre richesse naturelle : la côte dalmate et les îles, haut lieu du tourisme, fondamental pour l'économie croate. De nombreux mouvements de la société croate se sont déjà emparés de la question dont le traitement promet d'être agité dans un avenir proche.

Déjà fragilisée sur le plan social et dans le domaine économique, la Croatie n'en a pas non plus fini avec ses vieux démons. Les relations sont ainsi toujours tendues avec la minorité serbe dont les représentants s'estiment traités en citoyens de seconde zone. Et les problèmes sont loin de se limiter aux seuls aspects linguistiques. De même, le contentieux avec la Bosnie-Herzégovine à propos du contournement de Neum, extrémité méditerranéenne de cet Etat, n'est toujours pas résolu. Autre élément de la relation croato-bosnienne, la question des « Croates de l'étranger ». Ceux-ci, qui font partie de l'entité fédérale croato-bosniaque définie par les Accords de Dayton et ont donc la nationalité bosnienne, sont en effet considérés par Zagreb comme des citoyens de Croatie et participent aux élections qui la concerne. Au second tour de l'élection présidentielle, le 11 janvier 2015, Madame Kolinda Grabar-Kitarović, qui ne semblait pas en mesure de battre M. Josipovic, a obtenu un peu plus de 50,5 % des voix grâce, semble-t-il, au vote des Croates d'Herzégovine bosnienne, qui se sont mobilisés en masse. **La situation de ces Croates de l'étranger promet ainsi de redevenir un sujet central pour Zagreb avec le retour au pouvoir du HDZ, qui sera certainement tenté de jouer cette carte-là pour servir sa stratégie d'influence régionale.**

Pays encore très jeune et fragile, la Croatie doit être assistée dans sa phase d'intégration à l'UE.

---

<sup>8</sup> Laetitia Moreni, « Le gouvernement croate cède l'Adriatique aux compagnies pétrolières », *Le Courrier des Balkans*, 5 janvier 2015. En outre, en se déclarant en faveur d'une éventuelle branche nord de South Stream, la Croatie a commis une erreur tactique, qui se termine de toute façon par un constat d'échec.

## 1.2. Les candidats à l'UE : des trajectoires complexes

---

### Les vagues d'élargissement de l'UE



Source : La documentation française

### Bosnie-Herzégovine et Monténégro : le spectre de la mauvaise gouvernance

---

La **Bosnie-Herzégovine**, dont l'organisation, héritée des Accords de Dayton montre chaque jour un peu plus son inefficacité et son caractère obsolète, est encore au centre de la problématique balkanique.

Obnubilées par la reconnaissance du pays en tant que membre de l'espace méditerranéen (participant d'ailleurs avec grand sérieux aux différentes initiatives de promotion de la Méditerranée), les autorités bosniennes tiennent à leurs douze kilomètres de côte. Le petit port de Neum est un symbole à lui seul. En outre, **la délimitation des eaux territoriales avec le voisin croate conserve une certaine importance et n'est toujours pas réglée**. L'accès aux eaux internationales pourrait être obtenu si Sarajevo acceptait d'intégrer à son territoire les deux îlots de Mali et Veliki Skolj, situés à l'entrée de la baie de Neum, ce qui devrait être fait depuis 1999<sup>9</sup>. Toutefois, les citoyens croates d'un côté, qui ne veulent pas céder un pouce de leur territoire, et bosniens de l'autre (en fait les autorités locales) qui craignent le bétonnage de la côte de Neum-Klek, se renvoient la responsabilité de l'échec du processus de normalisation.

**La Bosnie-Herzégovine a peu à attendre des projets énergétiques**, même s'il est vrai que cela améliorerait son approvisionnement en gaz, parfois irrégulier, car dépendant de la Russie, via la Serbie. La *Republika Srpska*, pour sa part, a compris qu'il était important de ne pas se tenir à l'écart du jeu et s'est déclarée prête à faciliter, même seule, le transit du gazoduc South Stream par son territoire. En fait, les Russes, qui n'ont pas eu trop de difficultés à convaincre les autorités de Banja Luka, ont par la suite tenté de gagner à la cause de Gazprom l'ensemble de l'entité bosnienne. La Fédération – et plus particulièrement les Bosniaques – s'y est toutefois refusé. Un temps évoquée, l'alternative d'un approvisionnement en gaz par la Croatie reste encore envisagée. Un raccordement au projet TAP serait aussi une solution, mais plus compliquée.

La relation avec les protecteurs internationaux – l'UE en particulier – est également complexe. Le pays reste très dépendant de l'aide extérieure et des flux financiers en provenance de Bruxelles conditionnées par la satisfaction, par les autorités bosniennes, d'un certain nombre de critères d'adhésion – notamment l'égalité des droits des citoyens, y compris des minorités<sup>10</sup>). **Toutefois, une nouvelle approche internationale du dossier bosnien semble être à l'œuvre, sous l'impulsion de l'Allemagne et du Royaume-Uni**. A la nomination, quatre mois après les élections de la fin 2014, du nouveau premier ministre Denis Zvizdic, plus ouvert au dialogue, pourrait répondre l'abandon de l'exigence de modification de la Constitution demandée par la CEDH, difficilement applicable en l'état en Bosnie-Herzégovine – voire dans l'ensemble des Balkans. L'objectif affiché du nouveau Premier ministre est la reprise du rapprochement avec l'Union européenne<sup>11</sup>, fait d'ores et déjà visible à travers d'une liste d'engagements du gouvernement en discussion avec Bruxelles.

Le pays reste en outre victime de sa topographie, de l'inexistence d'infrastructures modernes et, plus que tout, des pratiques de sa classe dirigeante (corruption, clientélisme).

---

<sup>9</sup> « Accord frontalier entre la Croatie et la Bosnie : les habitants de Neum ne veulent pas des îles de Mali et Veliki Skolj », *Le Courrier des Balkans*, 20 septembre 2012.

<sup>10</sup> En 2006, deux citoyens bosniens (MM. Sejdic et Finci) appartenant à des minorités ethniques (rom et juive) ont porté l'affaire devant la Cour européenne des droits de l'homme, qui a décrété, en décembre 2009, que cette disposition de la Constitution bosnienne, qui restreint l'accès aux institutions représentatives sur des bases ethniques, constituait une violation de la Convention européenne des droits de l'homme. L'amendement n'a toujours pas été voté à ce jour.

<sup>11</sup> « Le premier ministre de Bosnie-Herzégovine désigné quatre mois après les élections », *LeMonde.fr*, 11 février 2015.

Au **Monténégro**, le pouvoir est détenu depuis plusieurs années par Milo Djukanović, qui a occupé tour à tour les fonctions de président et Premier ministre, et dont la proximité avec les milieux criminels locaux est avérée. Des frictions ont eu lieu récemment à ce propos entre les institutions européennes le Premier ministre, symbolisées par ses déclarations le 17 octobre 2014, dans lesquelles il évoquait la possibilité d'arrêter de son initiative le processus d'intégration à l'UE en cours si « les allusions de corruption qui circulaient sur son compte à Bruxelles continuaient ». Sentant l'étau se resserrer sur lui, il paraissait chercher à obtenir de l'UE qu'elle cesse de s'intéresser de trop près à l'origine de la fortune de certains dirigeants monténégrins<sup>12</sup>. En échange de quoi, il se serait engagé à un respect absolu des exigences de Bruxelles<sup>13</sup>.

Toutefois, composer sans Milo Djukanovic reste impossible et si la pression exercée sur le Monténégro reste forte, elle l'est en grande partie en raison de l'actualité de son processus d'intégration, et ne signifie donc pas que le pays se distingue particulièrement par ses problèmes de corruption, malheureusement assez généralisés dans la région. La tactique européenne consiste généralement à essayer d'obtenir des dirigeants un assainissement progressif de leur gestion pour progresser vers l'intégration, en ne leur laissant pas d'autre choix. De même, si l'influence de la Russie dans la région reste forte, elle n'est pas sans limite : la demande russe d'utilisation des installations de Tivat pour l'opération en Ukraine a été refusée par le Monténégro.

## L'affirmation de l'Albanie

---

L'**Albanie** a sollicité son intégration à l'UE en 2009. Le 24 juin 2014, elle a officiellement été reconnue candidate et a signé l'ASA (Accord de stabilisation et d'association), une étape indispensable, mais loin d'être suffisante. Le chemin vers l'intégration reste long, mais Tirana tente d'avancer rapidement depuis plusieurs années déjà. Les gestes d'apaisement ou de bonne volonté vers ses voisins immédiats se sont multipliés, que ce soit avec la Grèce (le problème de la minorité grecque en Albanie et celui des immigrés ou saisonniers albanais en Epire sont en voie de résolution<sup>14</sup>), avec le Monténégro et l'ARYM (avec lesquels existe une coopération transfrontalière active) ou, plus spectaculaire, avec la Serbie.

Le 24 octobre 2014, le ministre des Affaires étrangères albanais était en effet en visite à Belgrade, quelques jours après un match de football très violent entre les équipes des deux pays qui s'était terminé en bataille rangée dans la capitale serbe<sup>15</sup>.

---

<sup>12</sup> Rappelons que Milo Djukanovic est considéré comme l'un des dirigeants les plus riches au monde, avec une fortune estimée à plus de 11,5 millions d'euros. « Monténégro : Milo Dukanovic, vingtième dirigeant le plus riche du monde », *Le Courrier des Balkans*, 24 mai 2010.

<sup>13</sup> Milena Perovic-Korac, *Monitor on line*, 31 octobre 2014.

<sup>14</sup> La présence en Grèce de plusieurs centaines de milliers de travailleurs saisonniers albanais pose un réel problème de gestion des flux, dont Athènes et Tirana se sont saisis. Un autre problème concerne la population grecque d'Epire du Nord qui, si elle n'est plus ostracisée comme sous l'ère Hodja, cherche à émigrer, principalement en Grèce où elle bénéficie, depuis 1997, d'une carte d'*omogeneis*, qui évite toute complication administrative et donne accès aux avantages des citoyens grecs.

<sup>15</sup> Une carte de la « Grande Albanie » apportée dans l'aire de jeu par un drone, au beau milieu du match, avait provoqué la fureur des supporters serbes et l'interruption du match. « Procédures disciplinaires contre la Serbie

Cet incident, qui aurait pu prendre des proportions très graves, a démontré que de lourds contentieux demeurent, et qu'ils sont susceptibles de provoquer des heurts importants dans de tels contextes. Le principe de la visite historique du Premier ministre albanais dans la capitale serbe (la première du genre depuis plus de soixante ans) a, malgré tout, été conservé. Prévue le 22 octobre, elle a finalement eu lieu le 10 novembre. Cependant, elle n'a pas eu l'écho attendu, le Premier ministre albanais Edi Rama ayant tenu à cette occasion des propos plus que maladroits, voire provocateurs et en tous cas peu favorables à l'apaisement des antagonismes<sup>16</sup>.

**L'Albanie poursuit sa rupture avec l'isolement** des années Enver Hodja. Membre de l'Accord de libre-échange Centre Europe depuis 2006, elle a aussi des relations privilégiées avec la Turquie<sup>17</sup>. L'emprise économique italienne est, par ailleurs, totale sur son ancienne colonie. A titre d'exemple, on peut citer l'industrie textile, qui est entièrement liée aux donneurs d'ordres italiens. Afin de s'ouvrir vers les voisins balkaniques, une autoroute relie Tirana à Pristina. Cette infrastructure a cependant déjà son surnom (« l'autoroute de la corruption »), car si elle favorise les échanges, il s'agit également des échanges illégaux. Ainsi, la reconversion des milieux mafieux vers l'économie formelle et légale n'est pas garantie. Il est en revanche certain que le projet TAP, s'il dessert l'Albanie comme prévu, attirera leurs convoitises. A noter qu'en marge du projet lui-même, **Tirana démontre clairement sa volonté d'être un partenaire et non pas un exécutant**. C'est le signe que souhaitait sans aucun doute donner le gouvernement albanais le 18 décembre, lorsque Damian Gjirkuri, le ministre de l'Energie et de l'Industrie, a accueilli son homologue azerbaïdjanais, Natig Aliyev. Même si le développement du marché gazier en Albanie a été avancé comme un but majeur de l'entretien (un mémorandum a d'ailleurs été signé dans le cadre de cette visite), c'est bien le projet TAP qui était au centre des discussions,

**Le mal profond de l'Albanie reste la persistance de la notion de « Grande Albanie »**, mythe soigneusement entretenu et exploité, non seulement par des nationalistes convaincus, mais aussi par ceux qui y voient une opportunité d'accroître leur influence. Une déstabilisation de grande ampleur d'un des éléments de cette « Grande Albanie » ne manquerait pas d'avoir des effets collatéraux importants. L'incident diplomatique du 10 novembre 2014 est aussi venu rappeler que la nécessité de gagner la confiance de l'UE n'a déposé qu'une fine couche de vernis sur des convictions moins exprimées, mais toujours présentes dans les esprits des dirigeants des deux pays. Les propos tenus par le Premier ministre albanais, dissimulant à peine son attachement à cette Grande Albanie, ne pouvaient que provoquer une réaction émotionnelle violente de son homologue serbe, pour qui ils constituaient la ligne à ne pas franchir. Cette remarque procède, au mieux d'une maladresse démontrant l'immaturation des dirigeants albanais en matière de politique étrangère, au pire d'une volonté de provoquer son interlocuteur et de faire en sorte qu'il exprime sa supposée nature

---

et l'Albanie », *LeFigaro.fr*, <http://sport24.lefigaro.fr/football/euro-2016/actualites/procedures-disciplinaires-contre-la-serbie-et-l-albanie-718115>.

<sup>16</sup> Edi Rama a déclaré lors de la conférence de presse commune avec son homologue serbe Aleksandar Vucic que le Kosovo indépendant était une réalité, déclenchant la colère de son hôte. *Le Courrier des Balkans*, 10 novembre 2014.

<sup>17</sup> Avec près de trois millions de membres, la communauté albanaise est très importante en Turquie et les liens sont très forts depuis longtemps entre les deux pays, quand bien même le héros national albanais, Skender Beg (Gjergj Kastrioti), s'est rendu célèbre en luttant contre les Ottomans.

profonde. Les conséquences risquent, comme toujours, d'être sans commune mesure avec les deux phrases incriminées. Et les quelques accords signés (documents d'identité, accords douaniers) pourraient voir leurs mises en application repoussées, comme l'ont déjà été les projets communs d'infrastructure (autoroute Nis-Pristina). Cependant, Belgrade a semblé ne pas souhaiter répondre à cette provocation, également en raison de son agenda européen soutenu porté par le Premier ministre Aleksandar Vucic. Ce dernier, sans que la date soit encore fixée, se rendra en effet de toute façon en Albanie en 2015.

**Il semblerait donc que Tirana soit en recherche de reconnaissance, veuille acquérir un statut nouveau de puissance régionale respectable et souhaite rompre rapidement avec l'image traditionnelle de pays en voie de développement.** La perspective d'être bientôt un acteur régional de premier ordre, motivée par une importance économique nouvelle fondée sur le gaz et le pétrole, est le moteur qui pourrait permettre à Tirana d'atteindre ses objectifs. Mais c'est aussi sur le plan diplomatique que le pays veut marquer des points et l'organisation dans la capitale albanaise, le 15 décembre 2014, du sommet de la Charte Adriatique<sup>18</sup> lui en a donné l'occasion. Le fait que les Etats-Unis, leader de cette réunion régionale, aient choisi l'Albanie pour organiser ce sommet est sans aucun doute significatif du rôle qu'ils souhaitent lui voir jouer.

### **1.3. L'hinterland balkanique**

---

Plusieurs des Etats de l'arrière-pays sont plus ou moins directement concernés par les développements régionaux des Balkans occidentaux, tout comme ces derniers seraient fortement impactés par une déstabilisation de certains de ces Etats. Il est, en conséquence, impossible de les exclure de cette réflexion.

#### **Serbie-Kosovo : une difficile normalisation**

---

La **Serbie** a ouvert les négociations avec Bruxelles le 21 janvier 2014. Le changement d'orientation de Belgrade initié sous la Présidence de Boris Tadic, en 2006, s'est poursuivi avec son successeur Tomislav Nikolić, élu en 2012. Pourtant issu de l'ultranationalisme, cet ancien fidèle de Slobodan Milosević, pragmatique, a rapidement compris que la Serbie risquait d'être isolée politiquement et économiquement si elle poursuivait son opposition de principe à l'Europe et ses récriminations passées contre ses voisins et anciens adversaires. Ses récentes excuses pour le massacre de

---

<sup>18</sup> La Charte de l'Adriatique regroupe les Etats-Unis, l'Albanie, la Croatie, l'ARYM, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro. Le Kosovo et la Serbie ont assisté au sommet en tant qu'observateurs. Ce groupe est supposé amener progressivement les membres à l'intégration dans l'OTAN.

Srebrenica<sup>19</sup> marqueront en particulier les esprits, du côté serbe comme parmi les Bosniaques, même si ces derniers resteront suspicieux quant à leur sincérité. Compte tenu des antécédents de M. Nikolić, il semble difficile de ne pas imaginer d'autres motivations à ce rétropédalage : d'une part, sur le terrain de la politique intérieure, mettre un terme aux tensions de l'« après-Tadić »<sup>20</sup> et, d'autre part, dans le domaine de la politique étrangère, **prouver à l'UE que la Serbie avait tourné la page** et qu'elle était à présent un candidat crédible. Toutefois, des dissensions sur la manière de conduire le processus de rapprochement avec l'UE sont apparues entre le président Nikolic et son Premier ministre Aleksandar Vucic, qui a désormais le leadership du dossier de la candidature serbe<sup>21</sup>.

**La main tendue par les autorités serbes aux leaders kosovars** procède de la même logique de crédibilisation de la candidature de Belgrade à l'UE. La responsabilité de la Serbie dans les massacres de la guerre récente et la culpabilité ressentie par une grande partie de la population s'estomperont sans doute avec le temps. Mais la perte de Kosovo Polje et du patriarcat de Pec (considéré comme le berceau de la nation serbe), aujourd'hui en territoire kosovar, demeurent des références transmises de génération en génération depuis plusieurs siècles. Une nouvelle guerre étant, a priori, exclue, seule une négociation raisonnée avec les autorités de Pristina peut donner satisfaction sur ces points, ce que s'efforcent de réaliser les autorités serbes et kosovares sous la pression de l'UE. La signature par les deux Premiers ministres, Ivica Dačić d'une part, Hashim Thaçi d'autre part, le 19 mars 2013, d'un accord portant sur la normalisation de leurs relations peut à ce titre être qualifié d'historique. Ces négociations ont repris à Bruxelles le 9 février 2015 en présence de Hashim Thaçi et Aleksandar Vucic<sup>22</sup>.

**Le retour à Belgrade de Vojislav Seselj**, le leader ultranationaliste auréolé d'un statut de héros et de martyr de la cause serbe après son passage dans les prisons européennes, pourrait néanmoins redonner une certaine dynamique à une frange radicale serbe. Moins de quinze jours après sa mise en liberté provisoire pour raisons médicales, il est, en tous cas, parvenu à refroidir les relations entre la Serbie et la Croatie et entre Belgrade et Bruxelles<sup>23</sup>. S'il est assez peu probable que la Serbie renoue avec sa politique des années 1990, il est très possible que les milieux ultranationalistes, toujours très actifs, trouveront une énergie nouvelle dans ce retour. Toutefois, même dans ce cas, les conséquences sur l'espace adriatique sont très limitées.

---

<sup>19</sup> Au lendemain de son élection, le 1<sup>er</sup> juin 2012, M. Nikolic avait refusé de reconnaître le massacre de Srebrenica. Le 25 avril 2013, il a présenté des excuses publiques au nom de la Serbie. « Le président serbe demande pardon "à genoux" pour le massacre de Srebrenica », Benoit Vitkine, *LeMonde.fr*, 25 avril 2013.

<sup>20</sup> Divers mécontentements apparurent à l'issue du scrutin, assez surprenante il est vrai. Le Président Tadić avait démissionné afin de provoquer des élections générales anticipées qui devaient lui être favorables. Or il sera battu par M. Nikolic, ce qui n'était pas vraiment prévu. Son départ de la scène politique sera mal vécu par ses partisans et ses prises de position pro-européennes et réformistes avaient irrité les franges les plus nationalistes. Il fallait donc gérer habilement la période suivant la démission du premier Président de la Serbie. L'évolution de sensibilité politique du nouveau Président indisposera les milieux nationalistes.

<sup>21</sup> Il est notamment l'interlocuteur privilégié lors des négociations bilatérales avec le Kosovo sous médiation européenne.

<sup>22</sup> « Reprise du dialogue entre Belgrade et Priština », *Euractiv*, 13 février 2015.

<sup>23</sup> « Belgrade: arrivée remarquée de l'ultranationaliste Vojislav Seselj », RFI, 13 novembre 2014.

Sur le plan économique, la Serbie connaît, depuis 2010, une très légère reprise. La poursuite de la maîtrise de l'inflation et la lutte contre le chômage (plus de 21 % de chômeurs selon le site du ministère des Affaires étrangères) sont les deux priorités actuelles. L'UE et les institutions financières internationales assistent la Serbie dans son action, mais il est évident que seule une intégration complète assurera son avenir. En attendant, et en dépit des pressions européennes<sup>24</sup>, la Serbie a consenti aux demandes de transit du projet South Stream sur son territoire<sup>25</sup>. Toutefois, la relation avec la Russie évolue du fait du processus d'adhésion à l'UE. **Certes, il reste pour l'heure très délicat pour la Serbie de voter les sanctions européennes contre son allié russe, mais cela n'implique pas de soumission pavlovienne aux desideratas de Moscou.** En effet, si le soutien populaire à la Russie, visible lors de la visite de Poutine au mois de décembre 2014, est profond, cet enthousiasme ne s'est pas retrouvé sur le plan de la coopération politique, Aleksandar Vucic ayant refusé la liste d'exigences adressée par le président russe.

L'avenir du **Kosovo** est clairement lié à celui de la Serbie. En effet, ce pays très jeune, dont on rappellera qu'il est reconnu par plus de cent États<sup>26</sup>, est un concentré des problèmes connus par l'ensemble de la zone géographique : une guerre récente dont les plaies ne sont pas refermées, une situation économique particulièrement difficile<sup>27</sup>, un pouvoir réputé corrompu et une omniprésence mafieuse gérant une économie grise particulièrement rentable.

Quelques avancées récentes ont, certes, permis d'espérer une amélioration des relations entre Belgrade et Pristina, clé de la stabilisation. Mais si les deux Présidents se sont rencontrés pour la première fois en 2013, si diverses mesures commencent à être adoptées (en particulier concernant l'avenir de la partie nord du Kosovo, à majorité serbe), si Catherine Ashton a reconnu des progrès significatifs en décembre de cette même année, il faut constater que rien n'est réglé sur le fond. Le nationalisme pan-albanais, répondant au blocage psychorigide des Serbes du Nord de l'Ibar, continue de faire recette, sur fond d'affairisme des anciens dirigeants de l'UÇK au pouvoir.

Le Kosovo n'a, bien évidemment, aucun pouvoir de nuisance directe sur la sécurité des Balkans occidentaux, mais Pristina serait forcément impactée par une crise régionale, en particulier si celle-ci implique des structures albanaises ou l'Albanie elle-même. En cela, il reste une pièce maîtresse du processus global de stabilité régionale.

## L'ARYM en voie de durcissement

---

Dans l'**Ancienne République Yougoslave de Macédoine (ARYM)**, la situation paraît bien instable. En 2008, la Grèce, qui ne reconnaît son voisin que sous cette appellation, a opposé son veto à son

---

<sup>24</sup> EU puts pressure on Serbia to stop South Stream gas pipeline, Andrew Rettman, *TheEUobserver*, 7 octobre 2014.

<sup>25</sup> « Gazprom: Serbia will start building South Stream in October », Euractiv, 17 septembre 2014.

<sup>26</sup> Notons que cinq membres de l'UE ne l'ont pas fait : Chypre, Espagne, Grèce, Roumanie et Slovaquie.

<sup>27</sup> Le complexe industriel de Trepca, autrefois rentable, est actuellement au centre d'une polémique et sa survie est menacée.

intégration dans l'OTAN ; et sa candidature à l'UE, enregistrée en 2004, reste bloquée, là aussi, par son contentieux historico-étymologique avec la Grèce.

L'ARYM a, par ailleurs, une forte minorité albanaise et, *de facto*, l'ouest du pays, en l'occurrence la vallée de Tetovo – à la population très majoritairement albanophone – est clairement en mesure de déstabiliser cette jeune république. Davantage tournée vers l'Albanie et le Kosovo, cette population s'estime lésée par les Slavo-macédoniens et si, jusqu'ici, l'agitation a été relativement ponctuelle (mais parfois très violente), une grande insatisfaction existe et une explosion sociale et identitaire n'est pas à exclure. Le risque de contagion est bien réel et il est certain que les populations albanophones de la région ne tolèreraient pas sans bouger une répression de leurs congénères. L'inverse est vrai et l'incident du drone de Belgrade lors du match de football du 15 octobre 2014 a eu en ARYM un retentissement énorme dans la presse albanophone. Et depuis de nombreuses années, des incidents plus ou moins graves ont eu lieu entre communautés slave et albanaise<sup>28</sup>.

## RISQUES SÉCURITAIRES ET MENACES POTENTIELLES POUR LA STABILITÉ RÉGIONALE

---

Les éléments de préoccupation sont certes nombreux. Quels sont les plus saillants ?

### 2.1. Une façade adriatique comptant de nombreux différends

Il serait erroné de croire que, par la seule vertu des divers accords de paix, grâce à la médiation de la communauté internationale ou par l'attrait indéniable de l'UE, le calme est définitivement revenu dans la région et que l'Histoire s'est dissoute dans les intérêts économiques. Dans cette région d'Europe, l'histoire n'est pas qu'une matière scolaire parmi tant d'autres : elle est vécue au quotidien par les populations et rappelée aux nouvelles générations, avec son cortège de faits glorieux, mais surtout tragiques, sans oublier les rancœurs qui s'y rapportent. En outre, plusieurs crises ou sujets de discorde restent plus ou moins latents sur la façade adriatique des Balkans.

### Accès à la mer de la Slovénie

L'accès à la mer libre de la Slovénie était, jusqu'en 2013, un point de discorde avec la Croatie. Si cette dernière a accepté les conclusions de la commission en charge du dossier et de ce fait validé son billet d'entrée dans l'UE, ce vieux litige n'est pas encore résolu. Comme mentionné supra, la délimitation des eaux territoriales n'est toujours pas tranchée. Le seul point d'accord porte aujourd'hui sur la nécessité d'un arbitrage, reconnue par les deux parties<sup>29</sup>. **De plus, considérant le**

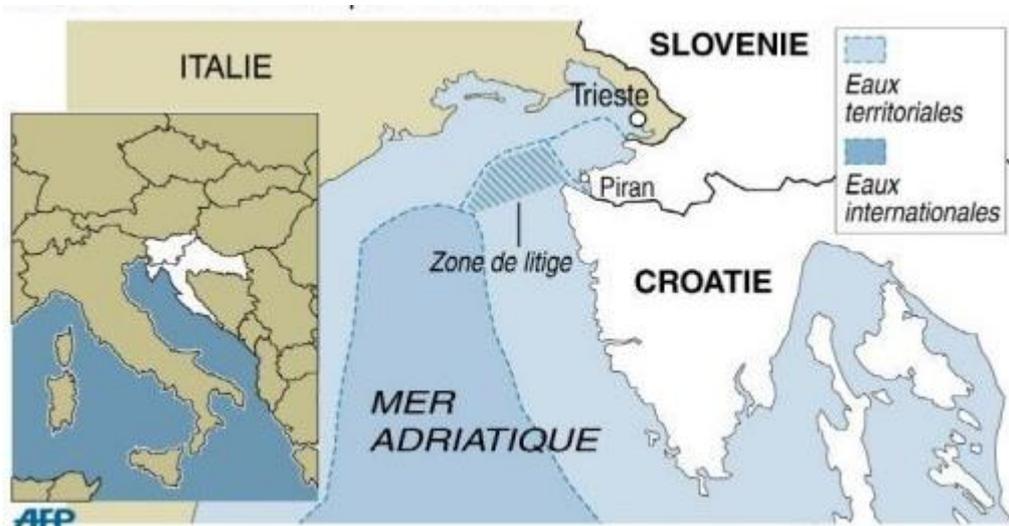
---

<sup>28</sup> Les derniers en date ont eu lieu en juillet 2014, lorsque six membres de la communauté albanophone d'ARYM ont été condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité pour le meurtre de cinq jeunes slavo-macédoniens en 2012.

<sup>29</sup> Croatie / Slovénie : la question des frontières à l'ordre du jour, *Le Courrier des Balkans*, 27 mars 2010.

changement d'exécutif, avec le retour du HDZ, à la tête d'une Croatie désormais membre de l'UE, il n'est pas exclu que ce différend redevienne structurant dans la relation bilatérale.

### Différend croato-slovène en mer Adriatique



Sources : AFP

### Le contournement du port de Neum

Plus au sud, le cas de la presqu'île de Peljesac et du contournement de Neum reste posé. La Croatie souhaiterait obtenir la continuité territoriale complète de sa bande côtière et qu'il soit possible de se rendre à Dubrovnik sans avoir à satisfaire deux contrôles en dix kilomètres, aux deux postes frontières bosniens. Une rectification des frontières avec la Bosnie-Herzégovine reste inenvisageable, cette dernière restant viscéralement attachée au pédoncule historique de Neum, qui lui donne l'accès à la mer et le droit de revendiquer son statut maritime.



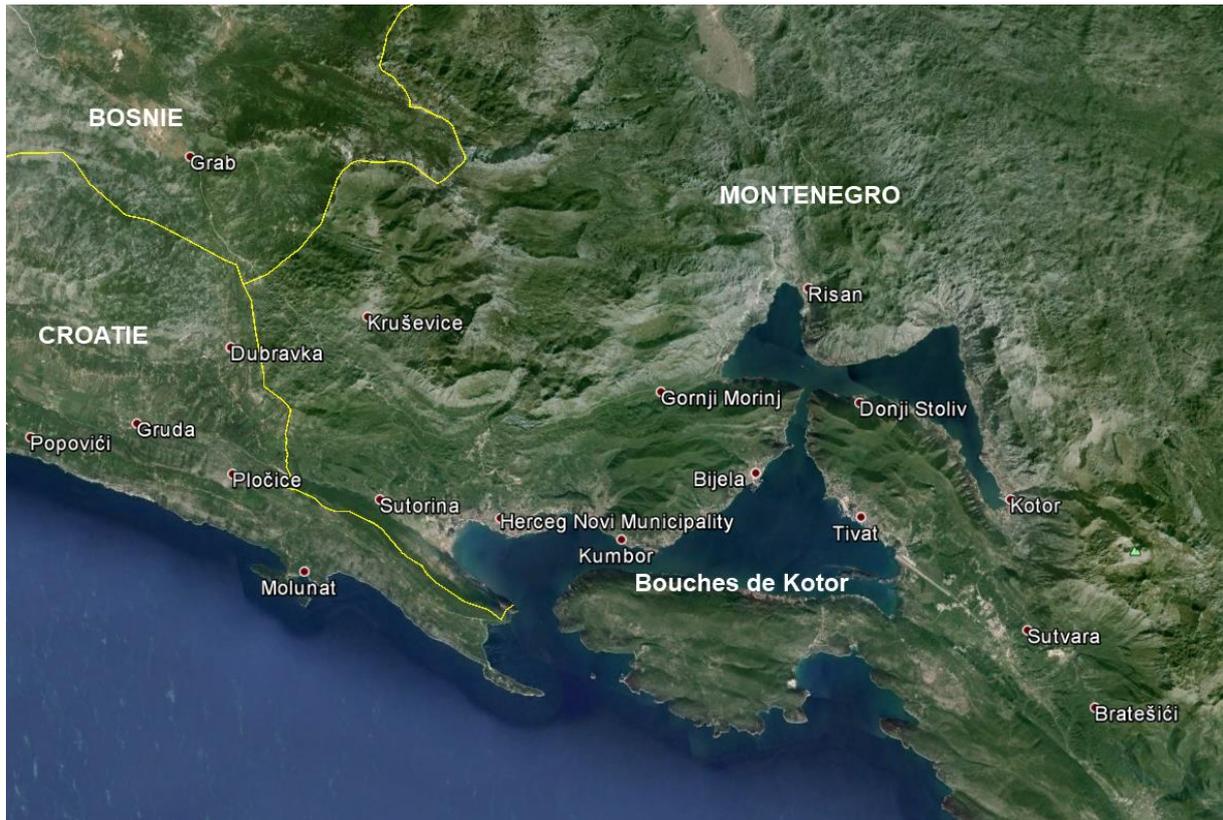
Une autre solution est déjà évoquée depuis plusieurs années. Elle consisterait à contourner Neum par la mer depuis la Croatie, en rejoignant l'extrémité de la presqu'île de Peljesac, en territoire croate, puis de rejoindre la route nationale vers Dubrovnik. Mais pour cela, la construction d'un pont est indispensable. Or, les piles de ce pont devraient s'appuyer sur deux îlots inhabités, Mali et Veliki Skolj, que les autorités de Bosnie-Herzégovine revendiquent (les habitants de Neum étant moins insistants), car ils sont situés à l'entrée de la baie de Neum, conformément à l'accord de 1999. La question des eaux territoriales n'étant toujours pas tranchée, le projet est donc bloqué et les relations entre les deux voisins sont tendues sur le sujet. Cette dispute pour un confetti territorial peut paraître ridicule, à l'aune des grandes questions qui se posent dans la région, mais localement, elle a quasiment valeur de *casus belli*.

La Bosnie-Herzégovine n'a, par ailleurs, qu'un accès sans aucune conséquence à la mer, le port de Neum ne permettant aucune activité commerciale, d'autant que le problème de l'accès aux eaux internationales n'est pas réglé, précisément du fait du statut incertain des îlots à la sortie de la baie. De même, la route zigzagant en territoire bosnien dans le « pédoncule » est inaccessible à des véhicules d'une certaine taille et interdit tout transit de marchandises (sans empêcher toutefois la contrebande). Une grande partie du trafic routier (et ferroviaire) et l'intégralité des acheminements du fret maritime à destination de Sarajevo à partir de la Croatie méridionale se fait donc par le port croate de Ploče et passe par le poste frontière de Metković. Le transit dépend donc de la seule bonne volonté croate et du respect des accords en vigueur. Un mauvais fonctionnement de ce poste frontière (déjà assez fréquent en temps normal), ralentirait considérablement le trafic ferroviaire et surtout routier vers Mostar et la Bosnie-Herzégovine centrale. En le fermant, la Croatie aurait donc un moyen de pression, même s'il est difficilement envisageable qu'une telle mesure soit prise, car les premiers affectés seraient les Croates d'Herzégovine.

## **Les bouches de Kotor**

---

### **Localisation des Bouches de Kotor**



Source : capture Google Earth

**Toujours plus au sud, la question de la réaffectation des installations militaires de Tivat et des bouches de Kotor ne se pose quasiment plus.** Le temps a fait son œuvre et les anciennes installations militaires yougoslaves tombent en ruine. L'arsenal a été reconverti en marina touristique et la marine de guerre monténégrine est à présent très réduite et adaptée à la seule surveillance côtière et à celle des eaux territoriales nationales (cette dernière mission étant sujette à caution, eu égard au transit en toute impunité de nombreux bateaux de trafiquants, essentiellement à partir ou à destination du port de Bar). La marine monténégrine n'est une menace pour personne, pas même pour la mafia et c'est sans doute le seul sujet qui mériterait un effort du gouvernement local, mais aussi des instances internationales.

De même, des revendications ont été émises par la Republika Srpska sur plusieurs localités monténégrines autour **Sutorina**<sup>30</sup> (voir carte ci-dessus) où vivent de nombreux serbes réfugiés depuis les guerres des années 1990. Une résolution a ainsi été discutée au Parlement bosnien au mois de janvier 2015. Cela permettrait à la République serbe d'obtenir un accès direct à la mer dont elle ne dispose pas, contrairement à la Fédération croato-musulmane. Ce retour du débat sur les frontières

---

<sup>30</sup> Hamdi Fırat Büyük, "Montenegro refuses to send new ambassador to Bosnia amid border dispute", JTW News, 23 janvier 2015.

intervient alors que les deux pays étaient parvenus à s'entendre sur leur contour en 2014 où un accord avait été signé en mai puis ratifié en novembre par les deux parlements<sup>31</sup>.

## Une difficile gestion commune des ressources adriatiques

---

Comme tout espace restreint et bordé de nombreux pays, la mer Adriatique est également exposée à un risque de surexploitation et de mauvaise gestion des ressources naturelles qu'elle contient, des stocks halieutiques à la qualité des eaux en passant par la préservation de sa biodiversité<sup>32</sup>. Plusieurs défis transnationaux se posent : l'augmentation du trafic maritime, la gestion des stocks halieutiques, l'exploration pétrolière et gazière offshore, la gestion des eaux de ballast, la préservation des littoraux et leur exploitation touristique responsable. En particulier, la hausse du trafic maritime, qu'il soit lié à la pêche ou à l'exploration énergétique, fait peser d'importants risques sur l'écosystème adriatique car il augmente les risques de dégazage, la quantité d'eaux de ballast rejetés, la probabilité d'introduction d'espèces exogènes pouvant impacter l'équilibre naturel. La mer Adriatique serait de toute manière déjà affecté par ce type de dégradation, notamment en lien avec la surexploitation de ses ressources halieutiques.

Pour répondre à l'ensemble de ces enjeux, **la création d'une Aire maritime particulièrement sensible (AMPS)** a été soulevée. Un dossier a été déposé auprès de l'Organisation maritime internationale (OMI) qui délivre ce type de statut. Cette classification d'AMPS, associant préservation du milieu naturel et développement économique, pourrait en effet correspondre à la configuration adriatique. La Croatie (qui dispose de 6 300 kilomètres de côte sur les 8 300 qu'en compte l'Adriatique) avait, en 2006, invité les Etats riverains à discuter d'une proposition d'AMPS à soumettre à l'OMI. Le projet semble toutefois au point mort depuis 2007, principalement du fait de dissensions entre les Etats autour de la délimitation des frontières terrestres et maritimes, notamment – comme vu précédemment – entre la Croatie et la Slovénie<sup>33</sup>.

## 2.2. Des tensions continentales pouvant impacter l'espace adriatique

---

A ces problématiques ponctuelles, dont l'évolution récente est plutôt positive, il faut ajouter le poids de l'*hinterland* de certains pays.

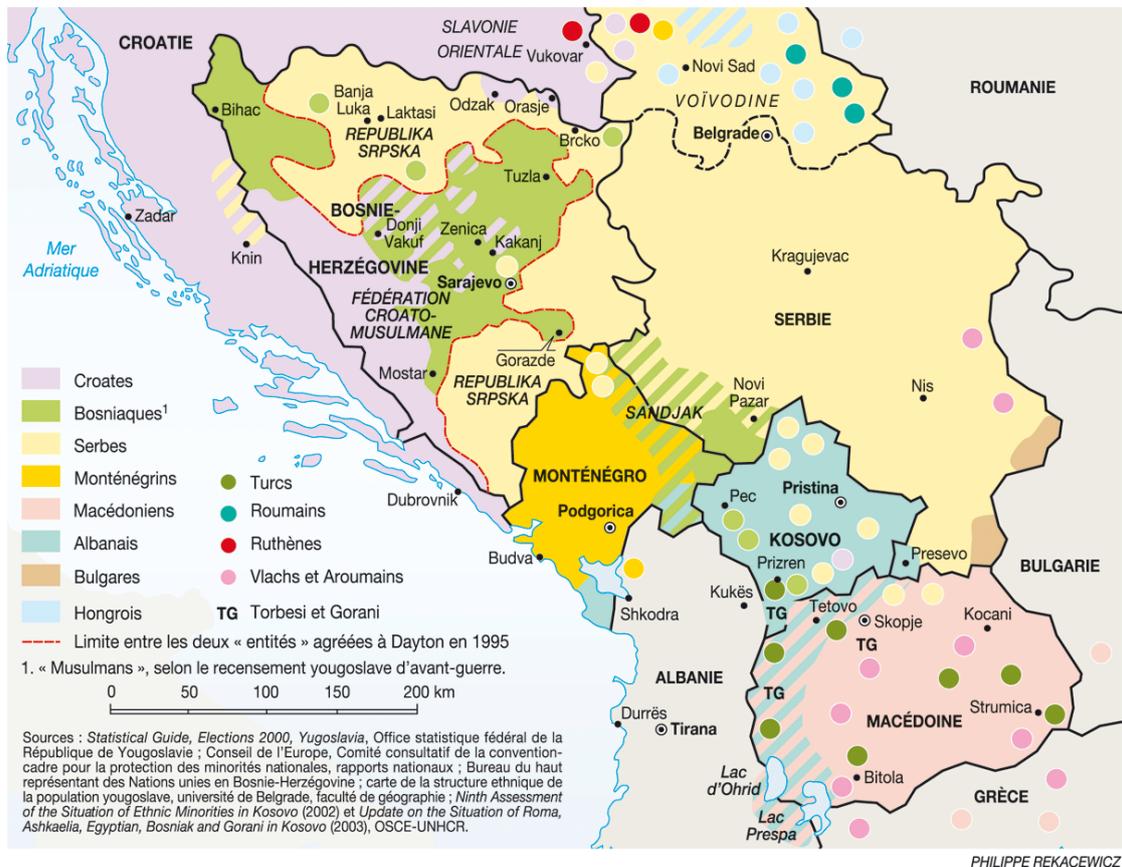
---

<sup>31</sup> «Montenegro PM: Bosnia Claim to Coast Destructive», *BalkanInsight*, 28 janvier 2015.

<sup>32</sup> Consulter *The potential of Maritime Spatial Planning in the Mediterranean Sea. Case Study Report : The Adriatic Sea*, DG Affaires maritimes et pêche, 2011.

<sup>33</sup> En effet, la délimitation des zones économiques exclusives, définies par la Convention de Montego Bay de 1982, demeure problématique dans les mers à périmètre restreint où les zones se chevauchent immanquablement. Cela « peut-être illustré par la situation survenue en Slovénie et en Italie, suite à l'instauration par la Croatie d'une sorte de ZEE (en réalité une « zone de protection écologique et de pêche ») en Adriatique, une mer bien trop petite pour être partagée sans de longues négociations. L'instauration de cette zone menacerait l'activité économique de centaines de milliers de pêcheur, dont les pêcheurs de Chioggia, dans le golfe de Venise, qui bénéficient d'une flotte largement supérieure à celles de la Croatie et de la Slovénie réunies. » Marie-Laure Bonifassi, *Montego Bay : 30 ans après*, Centre d'études supérieures de la Marine, 2012.

## La mosaïque ethnique balkanique



Source : Philippe Rekacewicz, Le Monde diplomatique.

La **Croatie** n'en a pas totalement fini avec ses deux questions lancinantes : le règlement définitif du problème des Krajina et celui de la Slavonie orientale, où la ville de Vukovar a pris une grande importance. En dépit des effets d'annonce, la réalité du quotidien des populations serbes minoritaires – dont une partie seulement est revenue dans ses anciennes zones de peuplement historiques – reste très conflictuelle. Non seulement ces Serbes de Croatie s'estiment lésés par l'issue du conflit, mais la plus grande partie attend toujours les aides et compensations prévues pour revenir dans leurs anciennes localités. Mais dans la majorité des cas, leurs biens immobiliers ont été réaffectés ou vendus, après que leurs propriétaires aient quitté précipitamment le pays.

Les Croates de Slavonie orientale refusent par ailleurs catégoriquement d'employer l'orthographe cyrillique pour « sous-titrer » les panneaux écrits en caractère latin, mais cet épiphénomène cache en fait une réalité qui se manifeste aussi à l'échelon local, où le sentiment antiserbe reste virulent. La situation est différente en Krajina, mais là aussi, les Serbes (peu nombreux à être revenus) sont encore fréquemment considérés comme des citoyens de seconde zone. Des progrès jugés suffisants ont été accomplis par Zagreb (en lien avec l'entrée dans l'UE) mais le problème existe toujours dans les faits, quand bien même la population serbe locale n'a plus qu'un appui de principe de Belgrade.

**Sans être totalement exclue, une déstabilisation interne de la Croatie, sur fond de crise économique grave, reste toutefois peu probable.**

Il n'est cependant pas certain qu'une tension en Slavonie orientale, sur la seule base ethnique (cas de Vukovar) suffise à enflammer l'ensemble du pays, sauf si, à Belgrade, les ultra-nationalistes, derrière Vojislav Seselj, reprennent goût à la lutte et exploitent la situation locale. Mais entre les Croates d'Osijek et les Dalmates de Split ou de Dubrovnik, il y a plusieurs centaines de kilomètres et une approche actuelle différente de celle de 1991, quand bien même l'idée d'appartenance à un même état reste bien vivante. Le lancement de prospections gazières et pétrolières pourrait, en revanche, les réunir dans leurs revendications.

### **Vingt ans après Dayton, une Bosnie-Herzégovine toujours fragile**

En ce qui concerne la **Bosnie-Herzégovine**, une crainte revient régulièrement à la surface et n'a sans doute jamais été aussi près de se réaliser : la fameuse « Troisième entité », cauchemar des artisans des accords de Dayton. Plus que jamais, il apparaît que la cohabitation entre les Croates et les Bosniaques, souhaitée par la Communauté internationale pour contrer l'entité serbe, se fissure irrévocablement, ce que les dernières élections générales viennent de prouver très clairement. L'entité fédérale, déjà fragile à sa naissance, s'avère toujours plus artificielle et n'est plus qu'une vue de l'esprit. Le pouvoir fédéral n'existe pas vraiment et les vrais décideurs sont les « Premiers Ministres »<sup>34</sup> des dix cantons qui composent l'entité croato-bosniaque. La menace d'une sécession croate avec pour objectif final un rattachement à la Croatie – but non avoué mais évident de la « Communauté Croate d'Herzeg Bosna » de 1992 – persiste encore aujourd'hui. Toutefois, de nombreux Croates de Bosnie choisissent désormais de quitter le pays à destination de la Croatie voisine, disposant d'un meilleur niveau de vie et étant une porte d'entrée vers l'Europe.

Au quotidien, la cohabitation entre les deux communautés, en particulier à Mostar, est toujours plus délicate. Les manifestations sportives sont toujours un bon moyen d'évaluer l'atmosphère sociale (le récent épisode de Belgrade l'a rappelé). Et les véritables scènes d'hystérie guerrières, nationalistes, racistes et particulièrement violentes entre partisans des deux clubs de football de Mostar, le Zrinjski croate et le Velež bosniaque, sont édifiantes quant à la persistance d'une atmosphère suffisamment délétère pour mener à une explosion nationaliste digne des pires moments du récent conflit. La récente remontée du score du HDZ (parti croate nationaliste) et de son avatar, le HDZ 1990 en est la conséquence – ou la cause ? – et, plus que jamais, les rivalités ethnico-religieuses sont en pointe.

La commémoration des vingt ans des accords de Dayton, en 2015, pourrait être l'occasion d'une révision de la partition. **De nombreuses voix se font entendre, en tous cas, pour réclamer une**

---

<sup>34</sup> Les cantons sont quasi-intégralement ethniquement homogène et à leurs têtes se trouvent des « Premiers Ministres », qui disposent de pouvoirs très étendus, sachant que le pouvoir fédéral est quasiment inexistant et que le pouvoir central de Bosnie-Herzégovine est inefficace.

**actualisation des accords** qui ont mis fin au conflit et il reste à espérer que l'initiative germano-britannique du 5 novembre 2014 soit suivie d'effet<sup>35</sup>.

Il serait impératif, cette fois, de tenir compte des aspirations locales, qui n'ont pas changé depuis vingt ans, sous peine de laisser le champ libre aux séparatistes croates, mais aussi de donner des idées semblables aux Serbes de *Republika Srpska*. Il n'est pas nécessaire d'insister sur les possibles répercussions en matière de déstabilisation régionale et, si elle devait survenir, elle impliquerait évidemment la Croatie et la Bosnie-Herzégovine, mais aussi, par effet collatéral, le Monténégro et la Serbie, en tant que voisins immédiats. Comme toujours dans ce cas, les entreprises mafieuses pourraient s'en trouver dopées. En outre, un isolement progressif des musulmans bosniaques, en lien avec les visées séparatistes des deux autres nations composantes, pourrait nourrir un radicalisme religieux. Les récents contacts ostensibles de Bakir Izetbegović, membre bosniaque de la Tri-Présidence, avec des représentants égyptiens des Jeunes Musulmans ou le réseau du même personnage, décrit en détails par la presse de Sarajevo<sup>36</sup> sont rien moins qu'inquiétants. Il en est de même lorsqu'il s'est affiché aux côtés de Yusuf el Karadawi, président de l'Union mondiale des étudiants islamiques et président du comité pour la proclamation des Fatwa<sup>37</sup>, qui ferait l'objet d'un avis de recherche d'Interpol.

### Monténégro et Albanie : deux pays moins exposés

Le **Monténégro** échappe, pour l'instant, aux fièvres nationalistes et au réveil des problèmes interethniques, mais il convient de rester très prudent. Si les autorités ont fait porter leurs efforts sur l'intégration des minorités, la région du Sandjak demeure un problème majeur. La question des minorités importantes en nombre (Albanais, Bosniaques, etc.) se double de risques de débordements de nature ou d'origine religieuse. Les autorités monténégrines (et serbes de l'autre côté de la frontière) restent très vigilantes sur certaines tendances islamistes propagées occasionnellement par des imams extrémistes, au sein d'une population très majoritairement musulmane<sup>38</sup>.

Pour l'heure, le véritable problème du Monténégro reste la nature politico-mafieuse de sa gouvernance. Si l'interpénétration des cercles du pouvoir et de ceux du Milieu est évidente, elle ne constitue pas obligatoirement, malgré son caractère nocif, une menace de déstabilisation, le pays étant tenu d'une main de fer. Elle constitue davantage un obstacle à une démocratisation à court terme et au développement économique du pays. Une déstabilisation des voisins immédiats (Bosnie-Herzégovine en particulier) pourrait avoir des répercussions à Podgorica et sur l'actuel gouvernement.

Si l'intégration à l'UE est en mesure d'apporter le progrès et une certaine prospérité en **Albanie**, on peut aussi raisonnablement penser que le Milieu local a déjà réfléchi aux moyens de tirer le

---

<sup>35</sup> En échange d'un accord écrit concernant une structure unique chargée de mettre la Bosnie-Herzégovine sur les rails de l'intégration, l'ASA de 2008 pourrait entrer en vigueur nonobstant le cas Sejdic-Finci. La question du droit des minorités serait ainsi mise temporairement de côté, au profit d'autres réformes plus urgentes.

<sup>36</sup> *Dnevni Avaz*, 9 octobre 2014.

<sup>37</sup> <http://www.avaz.ba/clanak/151120/optuzbe-protiv-ideologa-muslimanskog-bratstva-interpol-trazi-el-karadavija#sthash.BKWGQWGd.dpuf>.

<sup>38</sup> La population de Novi Pazar est musulmane à 95%, par exemple.

maximum de profit de cette intégration, y compris en faisant appel aux structures qu'il contrôle au sein de l'importante diaspora, aux criminels alliés d'autres pays (Italie en particulier, cf. note 2) et aux minorités agissantes des Etats voisins. Tirana a bien compris que l'Albanie devenait petit à petit un pion essentiel dans la zone adriatique. **Le risque est de voir les autorités albanaises pousser cet avantage de manière irraisonnée**, quitte à provoquer des réactions violentes mais prévisibles de leurs partenaires, comme cela s'est passé à Belgrade. **Un autre risque majeur est de voir les structures mafieuses locales (mais également kosovares) pour se lancer une opération de surenchère face à la « concurrence ».**

### **L'ARYM, source d'inquiétude majeure**

---

**Sous l'aspect politique, c'est bien de l'ARYM que pourrait partir une déstabilisation régionale.** Tous les ingrédients y sont en effet réunis pour ébranler le fragile équilibre qui perdure, entre deux manifestations d'irritation de la forte minorité albanophone, réprimées vigoureusement par un gouvernement qui ne semble pas prêt au dialogue et qui, pour des raisons diamétralement opposées, reste figé dans l'affrontement verbal et rhétorique avec Athènes. L'ARYM refusant de réviser ses positions concernant le nom et les emblèmes nationaux, une évolution positive paraît impossible. **Un changement d'attitude du gouvernement grec reste donc la seule possibilité pour Skopje de rompre son isolement** et de rejoindre l'UE. L'arrivée au pouvoir de Syriza ne semble pas ouvrir de nouvelles perspectives sur ce dossier, sachant que le parti d'extrême gauche a dû, pour obtenir la majorité à l'Assemblée, former une coalition avec la droite souverainiste dont les positions sur le différend avec l'ARYM sont encore plus dures que celles de Nouvelle Démocratie.

Par ailleurs, **en cas de crise ouverte entre les deux voisins**, il paraît assez probable que **la minorité albanaise, qui représente plus de 25 % de la population en ARYM** selon le dernier recensement de 2002 (et vraisemblablement plus depuis mais toutes les tentatives d'organisation d'un nouveau recensement ont échoué) se désolidariserait d'une cause qui ne serait pas la sienne. **La seule raison qui pourrait conduire ces mêmes Albanais vivant en ARYM à prendre parti pour le gouvernement central serait de voir les relations entre Tirana et Athènes se tendre à nouveau à propos de leurs minorités respectives en Epire.** Des progrès ayant été accomplis, il n'existe pas, actuellement, de raison de voir un conflit apparaître sur cette base.

La principale menace pouvant atteindre les pays de la rive orientale de l'Adriatique depuis la Macédoine, réside bien dans une possible déstabilisation de cette dernière. Par contagion, **dans le cas d'un regain de tension entre populations slavo-macédonienne et albanaise et par le jeu de la communauté ethnique, l'Albanie serait inévitablement impactée, ne serait-ce que par de possibles migrations de population.**

## ÉLÉMENTS DE CONCLUSION

---

L'espace adriatique apparaît fortement contrasté, marqué par l'opposition entre la rive occidentale pacifiée et stable et la rive orientale, agité de soubresauts de plusieurs ordres : des différends portant sur la délimitation de certaines frontières terrestres mais également maritimes, des processus d'assainissement de la gouvernance chaotiques ralentis par la corruption et le clientélisme, des oppositions ethniques vivaces. Si cela ne se matérialise pas, pour l'heure, par l'explosion des tensions, l'espace adriatique demeure un îlot singulier au sein du territoire de l'Union européenne.

**S'ils ne sont pas à vif, les différends frontaliers, qu'ils soient territoriaux ou maritimes, demeurent à la merci d'une étincelle et de l'évolution des alternances politiques** : un différend en sommeil peut être réactivé à la faveur d'un événement tragique, d'une élection et ainsi redevenir structurant dans la relation bilatérale que peuvent entretenir deux pays. C'est le cas des disputes autour des bouches de Kotor au Monténégro, ou du différend croato-slovène. Le *statu quo*, s'il reste la solution de facilité car il permet de maintenir la stabilité, demeure fragile, le provisoire devenu permanent n'étant un rien un gage de pérennité de la paix. « En réponse à ces défis, le pays de l'Adriatique doivent rester dans le cadre des règles générales du droit international et des accords globaux auxquels ils sont parties dans le but de faciliter à la fois la stabilité à long terme dans les relations bilatérales et des solutions acceptables pour les Etats tiers. »<sup>39</sup>

**L'assainissement de la gouvernance** reste un processus long et complexe. Malgré le soutien et la médiation de l'Union européenne, l'ensemble des pays de la rive orientale de l'Adriatique souffre de l'ancrage de certaines pratiques bien éloignées des standards que l'UE tente d'appliquer, quitte à se compromettre elle-même dans sa mission d'assistance à la création d'un Etat de droit et d'une justice indépendante. Les bien maigres résultats de la mission EULEX au Kosovo, et les dérives de ses administrateurs sont là pour en témoigner. La question de la méthode employée se pose depuis plusieurs années, l'UE ne parvenant pas à résoudre le dilemme de la paix et de la justice, la préservation à long terme de la première ne pouvant faire l'économie de la seconde.

Le **problème du traitement des minorités ethniques et des particularismes régionaux** est, par ailleurs, une constante à conserver en mémoire à partir du moment où l'on s'intéresse à la région des Balkans, occidentaux ou orientaux. Au XXI<sup>e</sup> siècle encore, il s'agit une réalité bien tangible qui peut, à tout moment, déstabiliser non seulement un Etat, mais s'étendre à son environnement. L'histoire récente en a apporté la preuve à diverses reprises. Il faut se souvenir que la ligne de fracture entre l'Eglise de Rome et celle de Constantinople, passait par les Balkans et qu'elle a, par

---

<sup>39</sup> Davos Vidas, *The Adriatic Sea Today : Unsolved Issues and Challenges*, 22 décembre 2010.

exemple, conduit des populations slaves, initialement unies à évoluer, au fil des siècles, de manières très différentes (Slovènes et Croates catholiques face au monde orthodoxe) et de subir l'influence, qui de l'Empire austro-hongrois catholique, qui du grand Empire russe dominé par la religion orthodoxe. Et la coexistence n'a pas toujours été pacifique (elle ne l'est pas de nos jours non plus)<sup>40</sup>. Puis l'Islam est arrivé, apporté par l'Empire ottoman, s'implantant souvent parmi des populations slaves converties davantage par nécessité que par contrainte, comme l'imagerie populaire le fait parfois croire. Bien entendu, l'apport extérieur a joué un rôle très important dans la diffusion de la troisième grande religion dans la région. Ces populations allogènes, mais aussi les Slaves convertis, ont souvent eu à pâtir du mépris des populations chrétiennes<sup>41</sup>, mais l'inverse est également vrai.

Il est, enfin, nécessaire d'effacer certains clichés lénifiants sur la coexistence interethnique pacifique pour prendre la mesure des tensions historiques. La stabilité politique et religieuse des Balkans n'a existé que lorsque des pouvoirs forts l'ont imposée (Empires anciens de Rome, puis Empire bulgare, Royaumes balkaniques du haut Moyen-Age, Empire Ottoman, Empire austro-hongrois, Etat yougoslave sous ses différentes formes, depuis le « Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes » jusqu'à la RSFY du maréchal Tito. Paradoxalement, les régimes de la rive orientale de l'Adriatique sont stables, car nombre d'entre eux sont tenus d'une main de fer par une élite davantage concernée par la préservation de ses intérêts propres que par la satisfaction de critères européens, il est vrai, souvent inadaptés aux particularismes régionaux. Toutefois, la pacification de la région à plus long terme nécessite de prendre de la hauteur et de ne plus se contenter de gérer les affaires courantes. C'est là précisément la faiblesse des Etats actuels, mais aussi des organisations supranationales et des relations qu'elles entretiennent avec ceux-ci : elles gèrent ce risque au jour le jour mais les stratégies et méthodes adoptées ne permettent pas de le réduire, encore moins de le combattre.

---

<sup>40</sup> Il conviendrait également d'approfondir l'influence des religions dans l'émergence et l'exacerbation des sentiments nationalistes, mais cela dépasserait le cadre de notre étude.

<sup>41</sup> En 1992, une certaine confusion a régné parmi les premières forces de l'ONU quant à l'appellation de « Turcs » qui, pour les Croates et les Serbes, désignait en fait, de manière très péjorative, les Musulmans en général (citoyens de confession ou de « nationalité » musulmane). Il faut rappeler à ce sujet que Tito avait créé cette « nationalité » artificielle dans l'espoir de désamorcer une revendication identitaire naissante sur une base religieuse (lire sur ce sujet la « Déclaration Islamique » de 1970, dont l'un des auteurs était Alija Izetbegovic, futur père fondateur puis Président de Bosnie-Herzégovine et père de l'actuel co-président de Bosnie-Herzégovine.)

## ANNEXE : les projets de pipelines dans la région



Sources : capture Google Earth